



Poitiers, le **05 NOV. 2019**

Henri COLIN
Vice-Président du Conseil Départemental
Président de la Commission de l'Éducation des
Collèges, des Transports et des Bâtiments
Maire de Lençloître

À Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Le Département de la Vienne, compétent en matière de restauration pour les 13 000 demi-pensionnaires journaliers des collèges publics, a mis en place une politique départementale de restauration scolaire dénommée « Je Rest'O Collège », dont les axes principaux sont :

- offrir une restauration collective de qualité avec des produits frais, locaux et de saison,
- confectionner des plats faits-maison,
- lutter contre le gaspillage alimentaire.



C'est dans ce cadre que le Département s'engage, avec les collèges volontaires, dans une action pendant la semaine Européenne de réduction des déchets qui se déroulera du 16 au 24 novembre 2019.

À cette occasion, et en cohérence avec les actions menées pour privilégier l'approvisionnement de proximité et la lutte contre le gaspillage alimentaire, le collège proposera un menu intitulé « Légumes en folie » le jeudi 21 novembre 2019.

Ce menu sera élaboré à base de produits locaux et de saison préparés et présentés de manière à éveiller la curiosité des élèves en les invitant à découvrir de nouvelles saveurs autour des légumes d'automne, tout en limitant les biodéchets alimentaires.

À travers cette démarche, le Département poursuit son objectif d'accompagner les élèves afin qu'ils deviennent les consommateurs et citoyens responsables de demain.

Je vous remercie de l'attention de que vous porterez à cette action.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération la meilleure.

Henri COLIN -